



Credirec me reclame 13413€

Par **wolf77**, le **25/10/2009** à **11:39**

Bonjour, rnAyant reçu une lettre de la société ci dessus qui me demande de les contacter en urgence pour affaire me concernant , je m'exécute le soir même. La première personne à qui je demande des renseignements me dit que je devrais la somme de 13413€ pour deux prêts accordés par CETELEM. Je réponds à celle-ci que à ma grande surprise cela me paraît impossible qu'ils doivent faire erreur ayant fait à l'époque un dossier de surendettement ce qu'elle me confirme au téléphone avant de me passer à une autre personne qui elle me dit le contraire. Je donne à cette personne mon N° de téléphone....? cette semaine, j'ai eu une personne au téléphone à qui j'ai pu demander plus de renseignements. Il y aurait deux crédits le premier de 1987 où il restait à devoir 1400.Fr et le deuxième de 7000Fr de l'époque. J'ai fait part à cette personne que plus de vingt années c'était écoulées. J'ai reçu un courrier me réclamant un règlement pour chacun des prêts suite à une mise en demeure du 27/05/2004 selon décret 96-1112. que je n'ai jamais reçu. Tous les courriers que j'ai reçus pour l'instant de Credirec sont de simple lettre. rnDe plus il veulent que je retrouve la copie de mon dossier de surendettement au bout de vingt ans d'un divorce et de 3 déménagements. rnPouvez-vous me conseiller SVP merci. cela ne me semble pas catholique